

CENTRE D'ÉTUDES FORÉZIENNES

ARCHÉOLOGIE N° 7

COLLOQUES DE BALBIGNY, ROANNE
ET
SAINT-ÉTIENNE

Archéologie Générale

1977 - 1978

CENTRE D'ÉTUDES FORÉZIENNES

1, rue de la Convention

42100 Saint-Etienne

1981

SUR L'ORIGINE DES EXEMPLAIRES DE "TERRA NIGRA" DE ROANNE

M. VICHY - J. PONCET - M. PICON

Lors d'une étude consacrée à des céramiques découvertes à Roanne, céramiques appartenant au type de la "terra nigra", il avait été suggéré, sous réserve d'une vérification ultérieure portant sur la nature des terres, que certains exemplaires pouvaient être de fabrication locale (1). Une autre hypothèse, fréquemment admise, était reprise également dans cette étude; elle voulait y voir des productions de la plaine de l'Allier, et notamment de l'atelier de Saint-Rémy-en-Rollat où des formes et des marques semblables avaient été retrouvées (2).

La constitution - exposée dans le précédent article - d'un groupe de référence pouvant être utilisé pour identifier les productions authentiquement roannaises, devrait permettre de trancher entre les deux hypothèses de provenance. Pour cela on a analysé dix exemplaires de la "terra nigra" des fouilles de Roanne (symboles DIV 205 à 214) dont deux exemplaires portant la marque RIMIT et un exemplaire la marque RIMITAN (on notera qu'un potier Rimitanus est attesté à Saint-Rémy-en-Rollat). Les autres exemplaires analysés portent les marques OLI..?, OLICIOS, CARAI..? et C.OM-OTXN auxquelles il convient d'ajouter deux marques illisibles, ainsi qu'un dernier exemplaire dépourvu de marque. Ces dix exemplaires ont été triés par analyse de grappe, comme indiqué dans le précédent article, avec le groupe de référence roannais dont les vingt-huit céramiques seront figurées par des triangles blancs, et avec un petit groupe de référence de l'atelier de Saint-Rémy-en-Rollat dont les douze exemplaires auront pour symbole des triangles noirs.

Le diagramme obtenu (fig.1) montre qu'un seul exemplaire, DIV 208, se retrouve parmi les céramiques roannaises. De fait l'étude

attentive des compositions montre que cet exemplaire est mal classé dans le groupe roannais auquel il n'appartient manifestement pas. Il devrait être en réalité rattaché aux autres exemplaires de "terra nigra" trouvés à Roanne. Sans entrer dans le détail des calculs relatifs à la méthode d'analyse de grappe, on peut noter que le mauvais classement de cet exemplaire résulte des fluctuations aléatoires des constituants chimiques dont les valeurs moyennes sont presque identiques dans le groupe des "terra nigra" et dans le groupe roannais. Ces fluctuations peuvent en certains cas compenser les écarts résultant des constituants chimiques dont les concentrations diffèrent notablement d'un groupe à l'autre, écarts qui auraient dû normalement empêcher le rattachement de l'exemplaire DIV 208 du groupe de Roanne. C'est ce qui apparaît clairement sur l'histogramme des pourcentages d'alumine des céramiques étudiées (fig.2), l'alumine étant ici le constituant chimique qui diffère le plus d'un groupe à l'autre. On notera que la dispersion des pourcentages d'alumine, bien plus importante à Saint-Rémy-en-Rollat qu'à Roanne, correspond sans doute à des impératifs technologiques propres au premier atelier. On y a sélectionné des argiles blanches pour la fabrication des vases à relief, et ces argiles sont en moyenne plus riches en alumine que les argiles moins caractéristiques employées pour la fabrication des céramiques grises du type de la "terra nigra". On aurait donc eu pour l'atelier de Saint-Rémy-en-Rollat une bien moindre dispersion si l'on n'avait pu constituer le groupe de référence qu'avec des céramiques grises. Mais ce qu'il convient surtout de retenir des explications précédentes ce sont les limites de l'analyse de grappe qu'on ne saurait donc utiliser sans un examen critique des résultats.

Reprenant la discussion générale des résultats fournis par l'analyse de grappe on est donc amené à conclure qu'aucun des dix exemplaires de "terra nigra" de Roanne ne présente d'affinité avec le groupe de référence roannais. Aussi a-t-on peu de raison de conserver pour eux l'hypothèse d'une origine locale, d'autant plus qu'ils présentent tous, y compris l'exemplaire DIV 208, des affinités marquées avec les productions de Saint-Rémy-en-Rollat, ce qui se traduit pour les neuf exemplaires restants par une insertion au milieu des références de cet atelier (Fig.1). On ne saurait pourtant soutenir que ces exemplaires sont tous originaires de Saint-Rémy-en-Rollat. Cela demeure hautement probable pour les exemplaires dont on connaît des marques semblables sur cet atelier, et cela reste probable aussi pour les autres. Il faut cependant bien se rendre compte que de telles suppositions reposent pour l'essentiel sur les données archéologiques et plus précisément sur la probabilité à priori que constitue l'existence d'un atelier de "terra nigra" à Saint-Rémy-en-Rollat. Les données résultant de l'analyse n'interviennent guère ici qu'à titre de vérification, en permettant de constater qu'aucune impossibilité, s'opposant à une telle attribution, ne peut être déduite de l'étude des compositions. Mais on ne saurait écarter pour autant l'éventualité d'une origine différente qui pourrait être par exemple un atelier inconnu, proche de Saint-Rémy-en-Rollat, ayant utilisé des argiles dont les compositions seraient très semblables. Si l'on éprouvait le besoin de lever cette incertitude restante, il faudrait alors faire appel à une stratégie différente dont on

trouvera un exemple dans l'article suivant. Mais le fait important reste que la probabilité en faveur d'une origine roannaise est très faible tandis que celle en faveur d'un atelier de la plaine de l'Allier est au contraire élevée. Ce qui correspond finalement à la question posée.

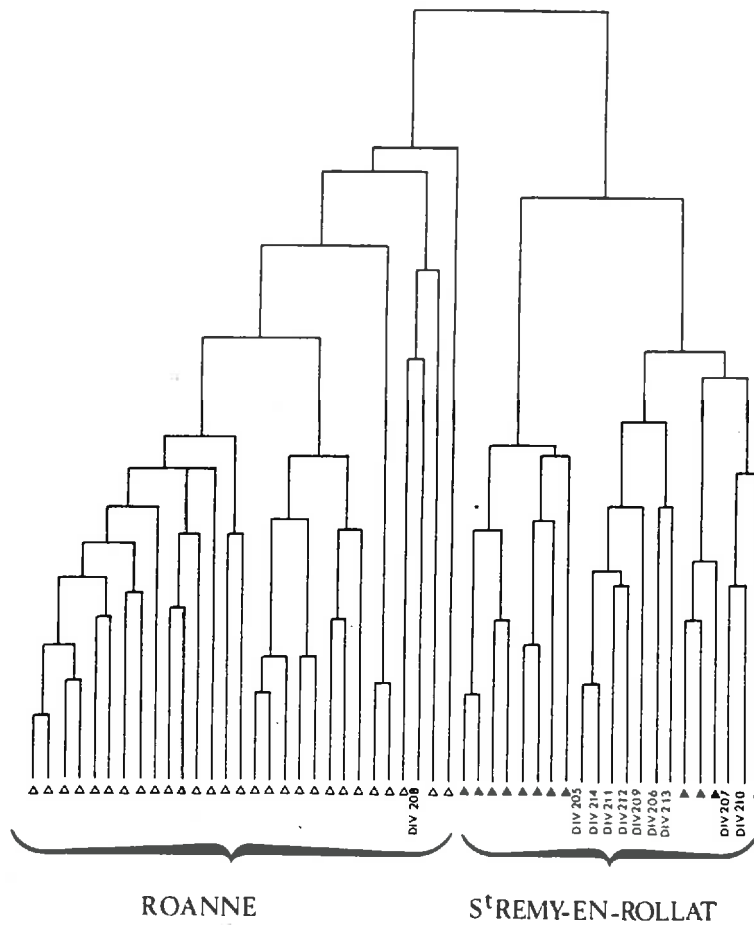


Fig. 1 : Classification en analyse de grappe de céramiques appartenant au groupe de référence roannais (triangles blancs), au groupe de référence de Saint-Rémy-en-Rollat (triangles noirs), et au groupe de la "terra nigra" de Roanne.

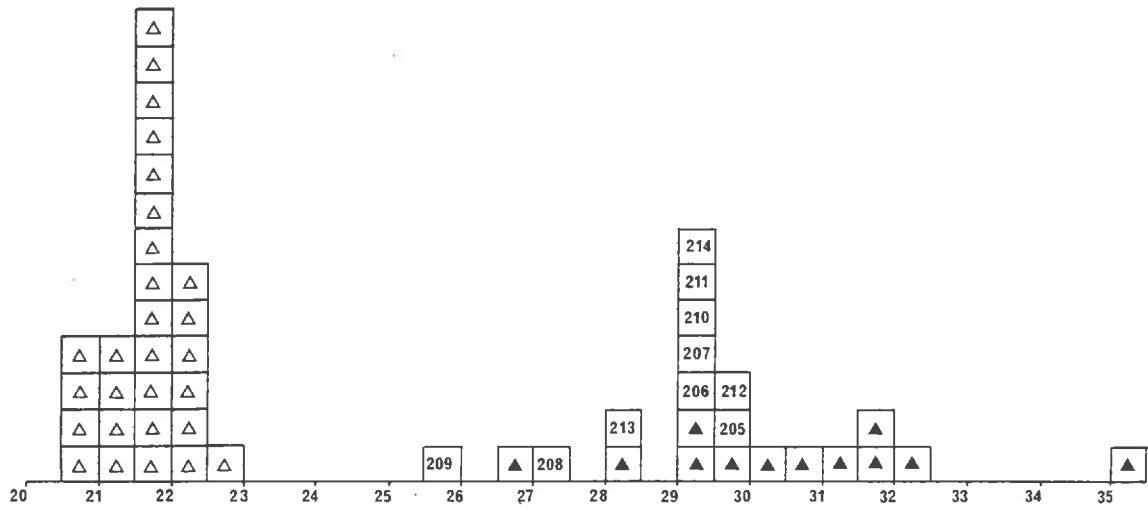


Fig. 2 : histogramme des pourcentages d'alumine des céramiques appartenant au groupe de référence roannais (triangles blancs), au groupe de référence de Saint-Rémy-en-Rollat (triangles noirs) et au groupe de la "terra nigra" de Roanne.